

## PRESIDENCE BELGE DE L'UNION EUROPEEN

L'Institut de Formation Judiciaire organise en coopération avec l'Ecole Nationale de la Magistrature une conférence dans le cadre de la présidence belge de l'UE sur le thème « **La Réponse Judiciaire à la menace terroriste dans L'UE** ». Cette conférence aura lieu à Bruxelles le **1 et 2 juillet 2010** et a comme objective de proposer des recommandations finales pour optimiser la lutte anti-terroriste.

En faite, cette Conférence de haut niveau sur la lutte anti-terroriste, cofinancé par l'Union européenne et l'Ecole Nationale de la Magistrature (France), est la dernière d'un cycle des conférences européens sur les pratiques judiciaires en matière de terrorisme et vise à développer la connaissance mutuelle des systèmes judiciaires, créer un réseau de magistrats européens traitant des affaires de terrorisme et partager les bonnes pratiques.

Le premier séminaire de ce cycle a eu lieu à Paris, les 18 et 19 décembre 2008, et était essentiellement consacré à l'organisation judiciaire pour la lutte anti-terroriste.

Un deuxième séminaire a eu lieu à Trèves, les 15 et 16 octobre 2009, sur les techniques spéciales d'enquête (notamment interceptions, sonorisations, observations sur Internet).

Le troisième séminaire a eu lieu à Varsovie, les 14 et 15 décembre 2009, et s'est penché sur la question du financement du terrorisme et la surveillance des transactions financières.

Le quatrième séminaire a eu lieu à Amsterdam, les 25 et 26 janvier 2010, et a traité des droits de la défense.

Le cinquième séminaire avait lieu à Madrid, les 15 et 16 février 2010, et était consacré à la coopération entre les Etats membres (aspects techniques, p.ex. les équipes communes d'enquête, l'application de la Convention de 2000, les instruments de reconnaissance mutuelle et les aspects 'institutionnels', notamment les magistrats de liaison, Eurojust et le Réseau judiciaire européen).

Information sur cette conférence peut être obtenir auprès de Mme Hilde Van Lindt, IFJ, [hilde.vanlindt@igo-ifj.be](mailto:hilde.vanlindt@igo-ifj.be), tel 02 518 49 52